PROGRAMME de Formation Actenn

Enregistrement auprès de la préfecture de Bretagne N° 53 29 08177 29 TEL : 09 50 74 09 62



Formation obligatoire des membres du Comité Social et Economique (CSE) prévue à l'article L2315-18 du code du travail (1er MANDAT)

Objectif fondamental

A partir d'une démarche pédagogique basée sur le quotidien des stagiaires, amener les participants à développer leur aptitude à déceler, à mesurer les risques professionnels et analyser les situations de travail, les initier à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, permettre aux stagiaires d'appréhender les rôles et missions du CSE en matière de santé sécurité et conditions de travail, et de se positionnner dans leur fonction.

Déroulement du programme

35 Heures (5 Jours), pour apprendre à:

- Poser le cadre de la prévention des risques professionnels (1 jour)
 - découvrir le vocabulaire de la prévention des risques
 - se rappeler le cadre réglementaire, enjeux de la branche
 - connaître les étapes d'une démarche de prévention (clés de succès, outils)
 - découvrir le rôle du CSE en santé sécurité
 - (re) découvrir les rôles des autres acteurs (entreprise, salariés, externes)
- Dresser le bilan des ressources disponibles pour les membres du CSE (0,5 jour)
 - identifier les ressources du CSE (temps, matériels, informations disponibles SSCT)
 - identifier les ressources externes (sites, institutionnels, expert)
- Identifier et pratiquer le rôle de membre du CSE (1 jour)
 - savoir traiter les demandes des salariés
 - o proposer une action d'amélioration
 - o se positionner en cas de DGI (cadre réglementaire)
 - savoir émettre un avis motivé lors d'une consultation
- Savoir déceler, mesurer les risques et améliorer les conditions de travail
 - contribuer à l'analyse des risques (DUER) et à la prévention (0,5 jour)
 - o s'exercer à l'analyse, découvrir la méthode par l'exemple (métier)
 - participer à une enquête AT, MP (cadre, arbre des causes, cas pratique) (0,5 jour)
- Identifier les leviers de prévention par famille de risque (2 jours)
 - consolider ses connaissances sur les risques d'entreprise et métier (prévention, outil)
 - o risques physique¹: facteurs, mécanisme, prévention
 - o risque chimique et biologique : facteurs, mécanisme, prévention
 - o risques psychosociaux : facteurs, mécanisme, prévention

Evaluation de la progression des stagiaires au fil de la formation.

A l'issue de la formation : évaluation par le(s) stagiaire(s).

Votre contact

<u> </u>	2	\bowtie
Cathy MADEC-QUÉMÉNEUR	09 50 74 09 62	contact@actenn.fr

¹ Prévention TMS, Bruit, Routier....**adapté au besoin des stagiaires** en fonction de leur métier